

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 41 (2014)
Heft: 6

Artikel: Le peuple rejette Ecopop
Autor: Müller, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le peuple rejette Ecopop

Le 30 novembre, le peuple a massivement rejeté la limitation drastique de l'immigration à tendance écologique. Toutefois, les problèmes avec l'UE exigent toujours une solution.

JÜRIG MÜLLER

Les auteurs de l'initiative Ecopop se sont battus seuls. Le Conseil fédéral, tous les partis au parlement, les associations économiques, les syndicats et les organisations environnementales y étaient tous opposés. Ils craignaient néanmoins qu'après le oui du 9 février 2014 à l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, le peuple puisse aussi se prononcer en faveur d'Ecopop. Car la requête populaire intitulée «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles» couvrait des aspects très différents: elle était axée sur l'écologie, promettait de traiter les problèmes liés à l'immigration et au stress de la croissance, et trouvait aussi écho dans les milieux xénophobes.

Le peuple a étonnamment rejeté cette initiative en bloc à 74,1%, montrant que suite au oui obtenu de justesse le 9 février, il ne veut pas nuire irrémédiablement à la politique européenne. En effet, la limitation rigide de l'immigration d'Ecopop aurait rendu les accords bilatéraux avec l'UE caducs. Or, la population est

consciente de l'importance des bonnes relations avec Bruxelles pour l'économie suisse.

Il ne faut toutefois pas voir le non à Ecopop comme une rectification de la décision du 9 février. Le peuple veut freiner l'immigration, mais pas à n'importe quel prix. Si une certaine dose de pragmatisme typiquement suisse s'est réinvitée dans le débat sur la migration, le non à Ecopop ne nous accorde pourtant qu'un bref répit; en effet, nous ne savons toujours pas comment l'initiative contre l'immigration de masse va être appliquée sans enfreindre l'accord sur la libre circulation des personnes et mettre en péril la voie bilatérale. Cela laisse peu de marge pour négocier avec Bruxelles et la prochaine votation populaire sur la politique européenne sera plus difficile que les précédentes. Et si aucune solution satisfaisante pour toutes les parties n'est trouvée avec Bruxelles, le peuple devra se prononcer sur ce qui compte le plus: une adaptation à la lettre de l'article de la constitution du 9 février ou le maintien de l'idéal économique que sont les accords bilatéraux.

Maintien des privilèges fiscaux

Les riches étrangers qui résident en Suisse mais n'y travaillent pas continueront de bénéficier d'arrangements fiscaux forfaitaires. Le 30 novembre, le peuple a en effet rejeté à 59,2% l'initiative populaire «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires». Les auteurs de l'initiative trouvaient les forfaits fiscaux injustes, car ils enfreignent le principe constitutionnel selon lequel chacun doit payer des impôts sur la base de sa capacité économique. Ses opposants et vainqueurs estimaient pour leur part que de nombreux contribuables à forfait risquaient de quitter la Suisse, avec des conséquences économiques néfastes.

L'initiative Or n'a pas brillé

L'initiative Or lancée par la droite dure comprenait trois exigences: la Banque nationale suisse (BNS) doit détenir au moins 20% de ses actifs sous forme d'or, les réserves d'or sont invendables et l'or doit être stocké en Suisse. Cette initiative est un échec complet, le non l'ayant emporté à 77,3%. Selon ses partisans, l'or est un placement sûr et, contrairement au papier-monnaie et aux valeurs mobilières, ne perd jamais sa valeur totale. Ses opposants avançaient que la BNS perdrait son indépendance et sa flexibilité, et ne pourrait plus défendre efficacement le taux plancher de CHF 1.20 vis-à-vis de l'euro. (JM)

Investir judicieusement – avec Soliswiss

Gestion de fortune, protection contre les risques politiques, assurances-vie et assurances-maladie

Souhaitez-vous un entretien de conseil personnel ? www.soliswiss.ch, T +41 31 380 70 30

SOLISWISS

Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

SIP SWISS INSURANCE PARTNERS

Tel +41 44 266 61 11
info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch

www.ilgauto.ch

40 Modelle!
ab Fr. 550.-/MT. Inkl. 3000 Km



Neu: Mitsubishi Outlander 4x4, Automat

Ilgauto ag, Frauenfeld, Tel. 0041 52 7203060